



### Pépins : Pommes - Poires

#### Ravageurs

##### Lépidoptères



**Carpocapse** : reprise d'une activité plus intense  
accouplements globalement possibles  
éclosions retardées



**Petite tordeuse des fruits** : pic d'activité en cours



**Eulia** : en attente de meilleures conditions



**Capua** : vols locaux



**Pandemis** : vols locaux de faibles ampleurs



**Sésie du pommier** : vols dans l'intérieur des terres



**Zeuzère** : niveaux de captures constants et localisés



**Cossus-cossus** : baisse des captures



**Autres lépidoptères**



**Pucerons** : baisse d'intensité

##### Pathologies



**Oïdium** : situation relativement stable



**Tavelure** : sorties de taches sur feuillage et sur fruits plus intenses

### Noyau : Pruniers—Cerisiers



**Carpocapse des prunes** : hausse significative des captures

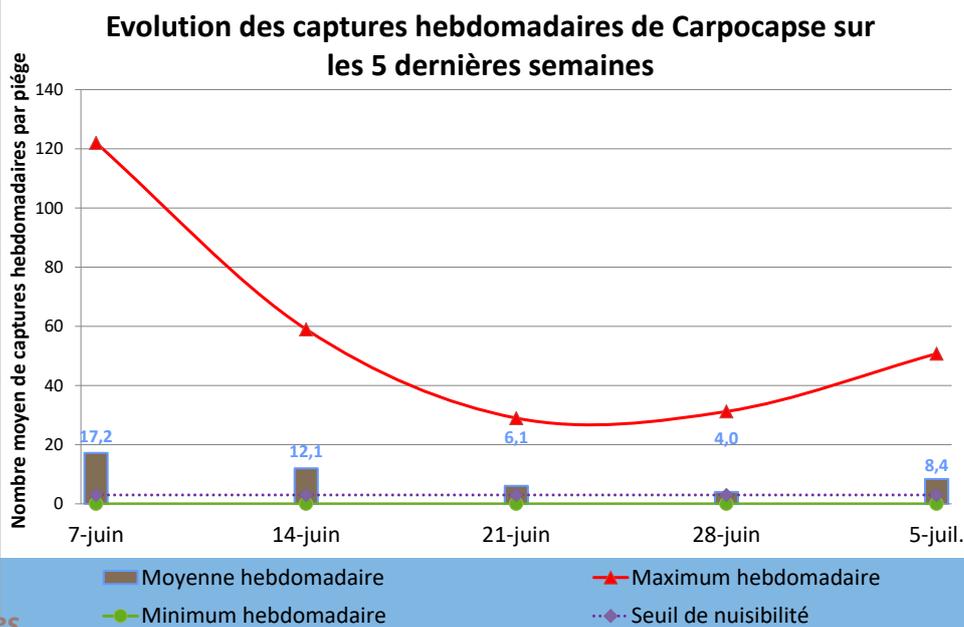


**Mouche de la cerise** : baisse des captures



RAVAGEURS

Carpocapse



**Vol des adultes**

**Etat des lieux en parcelles,**

Suite à la légère amélioration des conditions climatiques, le vol du carpocapse des pommes et des poires a connu un petit sursaut à l'échelle régionale, avec un niveau de captures moyen par piège et par semaine de moins de 8,4 papillons, notamment avec populations plus présentes en parcelles les plus sensibles.

65% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur notamment dans les parcelles les plus sensibles, soit une hausse de 8% par rapport à la semaine dernière.

**Analyses des risques,**

Les niveaux de captures du carpocapse des pommes et des poires en parcelles ont été supérieurs au seuil indicatif de risque à l'hectare en parcelle non confusée dans plusieurs parcelles au cours de la semaine dernière.

À ce jour, malgré des conditions climatiques moroses et orageuses, les paramètres ont été et vont encore être favorables aux accouplements voir [page 3](#). De ce fait, dans les secteurs à dépassements de seuil, il est impératif de suivre les périodes d'incubation voir [page 4](#).

**Gestion des risques,**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis en cas d'éventuel, mais peu probable sursaut du ravageur.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposidella pomonella	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0		
Abbevillois (80-62)	0,5	3,3	↗
Arrageois (62)	4,0	4,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,5	2,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,3	9,8	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	24,6	39,9	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	1,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :**

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha  
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha  
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

**Carpocapse**



**Accouplements et pontes**

Etat des lieux en parcelles,

Les températures froides ont mis un nouveau coup d'arrêt aux possibilités d'accouplements du carpocapse en milieu de semaine dernière. Depuis, les conditions ont permis poussivement les accouplements en tous secteurs de la région. En revanche, encore une fois la semaine passée, le régime de pluies importantes dans certains secteurs n'a pas favorisé les pontes du fait du feuillage mouillé.

Analyses des risques,

La situation est à risque au regard des possibilités d'accouplements, mais moins à risque au regard des niveaux de captures. Dans les très rares secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont toujours à suivre de près.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis. Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).

■ période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	28/06/2021	29/06/2021	30/06/2021	01/07/2021	02/07/2021	03/07/2021	04/07/2021
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Picardie Verte (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

dna : Données Non Accessibles, problème technique

## Carpocapse



### Incubation et éclosion des pontes

#### Etat des lieux en parcelles,

Les températures toujours aussi fraîches retardent toujours les éclosions. Tous les secteurs ont été potentiellement concernés par des éclosions en parcelles.

Les délais actuellement entre pontes et éclosions sont plus longs, les températures faibles risquent encore de faire évoluer fortement les prévisions.

Les éclosions actuelles correspondent toujours à des pontes de la période de la mi-juin à 3<sup>e</sup> semaine de juin, durant laquelle certains secteurs connaissaient des [vols significatifs](#).

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

Suivre nos prochains messages pour connaître l'évolution des incubations.

 FREDON H4F	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		
Flandre Maritime (59)	du	19-juin	au	20-juin	7-juil.	Amiénois (80)	du	19-juin	au	20-juin	06-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	14-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.
Flandre Intérieure (59-62)	du	19-juin	au	20-juin	6-juil.	Thiérache (59-02)	du	19-juin	au	20-juin	8-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	13-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.
Lille Sud (59)	du	19-juin	au	20-juin	6-juil.	Picardie Verte (80-60)	du	19-juin	au	20-juin	07-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	13-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.
Montreuillois (62)	du	19-juin	au	20-juin	7-juil.	Neslois (80-60-02)	du	19-juin	au	20-juin	6-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	14-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.
La Bassée (59)	du	19-juin	au	20-juin	6-juil.	St Quentinnois (02)	du	19-juin	au	20-juin	06-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	13-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.
Hainaut (59)	du	19-juin	au	20-juin	6-juil.	Laonnois (02)	du	19-juin	au	20-juin	7-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	13-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.
Abbevillois (80-62)	du	19-juin	au	20-juin	7-juil.	Montdidérien (80-60)	du	19-juin	au	20-juin	06-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	13-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.
Arrageois (62)	du	19-juin	au	20-juin	8-juil.	Beauvaisis (60)	du	19-juin	au	20-juin	7-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	14-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.
Cambrésis (59)	du	19-juin	au	20-juin	6-juil.	Soissonnais (60-02)	du	19-juin	au	20-juin	07-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	13-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.
Avesnois (59)	du	19-juin	au	20-juin	6-juil.	Senlisien (60)	du	19-juin	au	20-juin	6-juil.
	du	27-juin	au	28-juin	13-juil.		du	27-juin	au	28-juin	13-juil.
	du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.		du	03-juil.	au	4-juil.	19-juil.
G2 : éclosion de larves issues de la seconde génération, à gérer selon la stratégie contre la seconde génération Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions					Omois (02)	du	19-juin	au	20-juin	06-juil.	
						du	27-juin	au	28-juin	13-juil.	
						du	03-juil.	au	4-juil.	18-juil.	

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

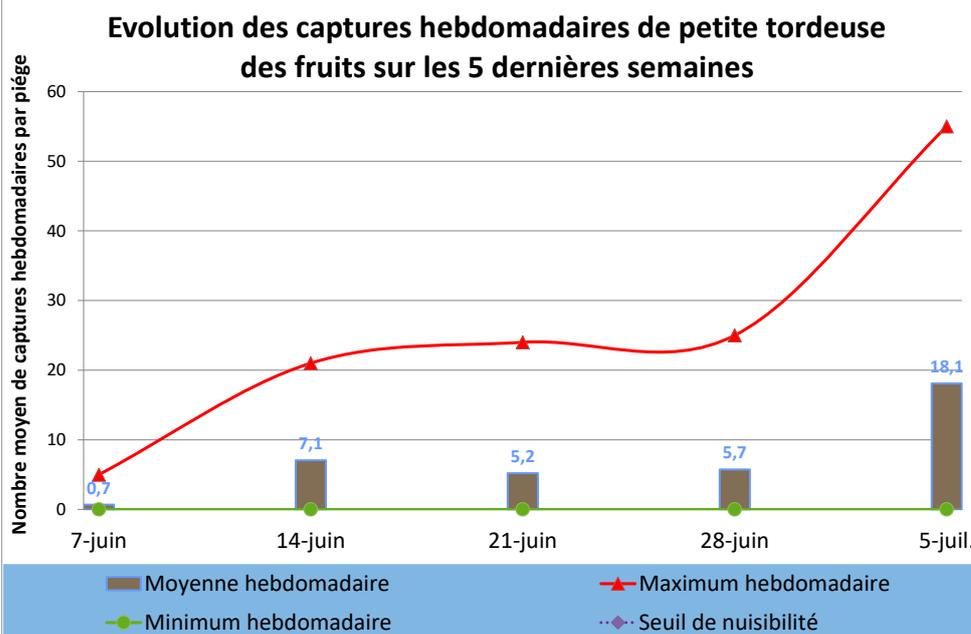
*Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.*



Adultes



FREDON HdF



**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de la petite tordeuse des fruits ont initié leur pic d'activité, en moyenne, sur la région au cours de la semaine dernière avec plus de 18 papillons par piège et par semaine. Sur la période, 83% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit un niveau en hausse significative (+15%) à celui de la semaine dernière toutes parcelles confondues.



**Analyses des risques,**

Les captures ont été significatives dans plusieurs secteurs au cours de la semaine dernière. Attention particulièrement aux parcelles avec historique (1% de fruits touchés), une protection spécifique peut-être nécessaire dans les jours à venir.

**Gestion des risques,**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	4,0	11,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)	2,0	23,0	↗
Arrageois (62)	25,0	27,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	10,5	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	6,1	27,7	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	6,0	3,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,2	7,3	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

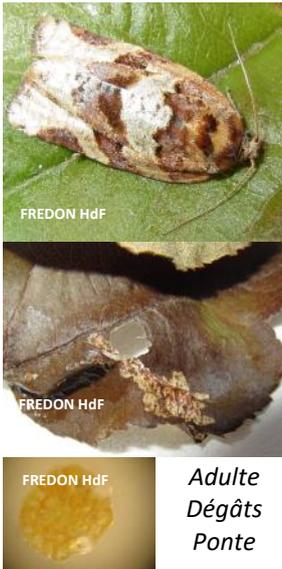
**Seuil indicatif de risque :**

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

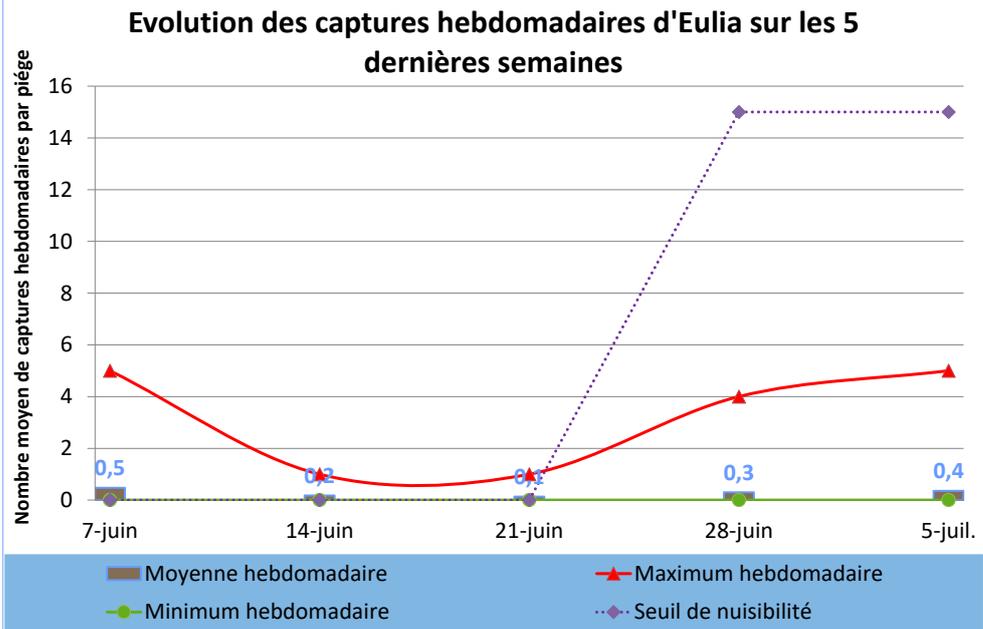
**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

**Eulia**



Adulte  
Dégâts  
Ponte



**Etat des lieux en parcelle,**

Un seul secteur de la région a enregistré la présence d'eulia au cours de la semaine dernière. La situation a été calme sur les autres secteurs de la région.

Sur la période, 7% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une proportion en baisse à celle d'il y a 15 jours.

**Analyses des risques,**

L'émergence du second vol est, comme pour beaucoup de ravageurs, actuellement retardé par des conditions climatiques peu favorables.

**Gestion des risques,**

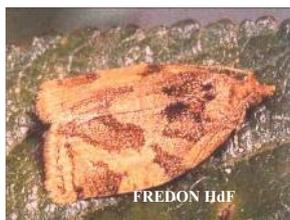
Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis. Les individus de première génération n'engendrent en général de dégâts que sur les feuilles, mais leur évaluation permet de se préparer au vol de seconde génération.

**Pensez à évaluer le niveau de dégâts engendré par eulia sur le premier vol, afin d'évaluer la pression du ravageur sur vos parcelles (1000 fruits à raison de 20 fruits en chapelet sur 50 arbres).**

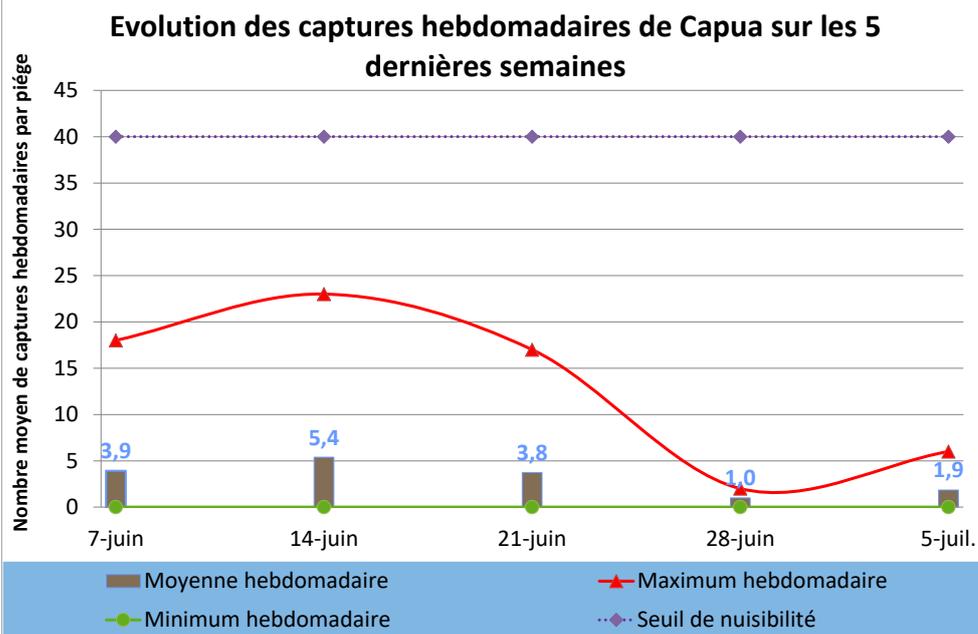
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	4,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	1,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	5,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**  
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.  
**Biocontrôle :**  
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Capua



Adulte



**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de capua ont été en légère hausse sur la région au cours de la semaine dernière, sur certains secteurs plus ciblés du parcellaire régional.

Sur la période, 43% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit un niveau en légère diminution.

Aucun dégât imputable à capua n’a pour l’heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

**Analyses des risques,**

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n’a cependant été enregistré sur l’ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

**Gestion des risques,**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d’obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d’une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s’assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0		
Abbevillois (80-62)	2,0	5,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	4,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)		0,0	
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**

40 captures sur une durée de 7 jours

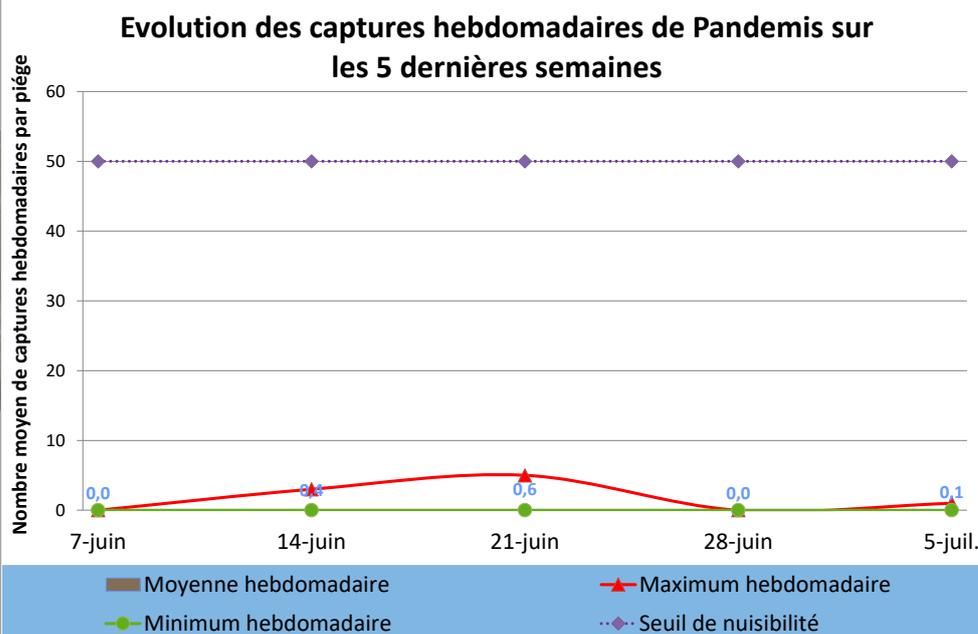
**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

## Pandemis



Adultes

**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de Pandemis ont été localisées sur le seul secteur de Flandre Intérieure au cours de la semaine dernière.

Sur la période, 0% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

**Analyses des risques,**

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré *a fortiori* sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

**Gestion des risques,**

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place.

De même, poursuivez le monitoring avec les pièges à phéromone afin d'affiner la gestion des risques.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Sésie du pommier

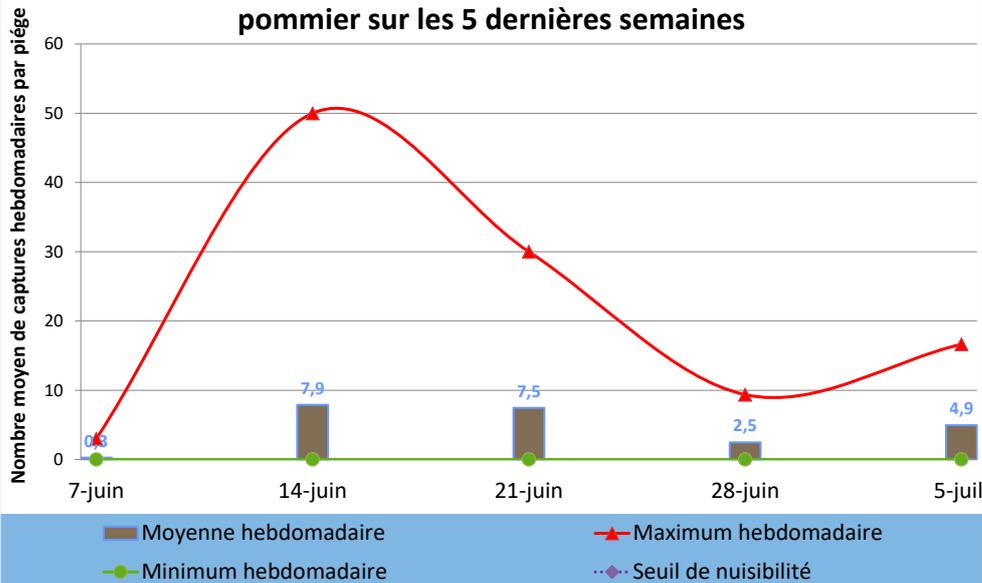


FREDON HdF



FREDON HdF

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier sur les 5 dernières semaines



Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier a été en légère reprise au cours de la semaine dernière, dans des secteurs de l'intérieur des terres, avec un niveau de captures moyen à l'échelle du réseau de 4,9 papillons par piège et par semaine.

Sur la période, 86% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Dans les secteurs où des vols significatifs ont été observés, mettez en œuvre le piégeage alimentaire.

Gestion des risques,

Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Pensez à leur renouvellement par temps chaud ou trop pluvieux.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	9,0	7,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)	2,0	1,0	↘
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗
Cambésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	8,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,7	8,8	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0		
Senlisiens (60)			
Omois (02)			

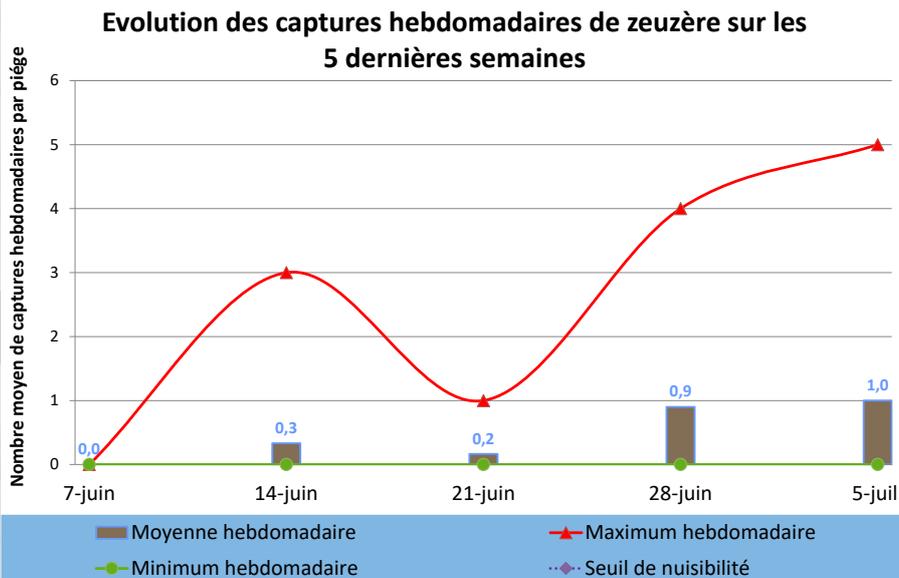
Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,  
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

**Zeuzère**



Adulte



**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de zeuzère ont été relativement constantes, en moyenne, au cours de la semaine dernière mais circonscrites à quelques secteurs du réseau régional de piégeage, avec un niveau moyen par piège et par semaine de 1 papillon. Sur la période, 33% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

**Analyses des risques,**

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

**Gestion des risques,**

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	1,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	5,0	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	4,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

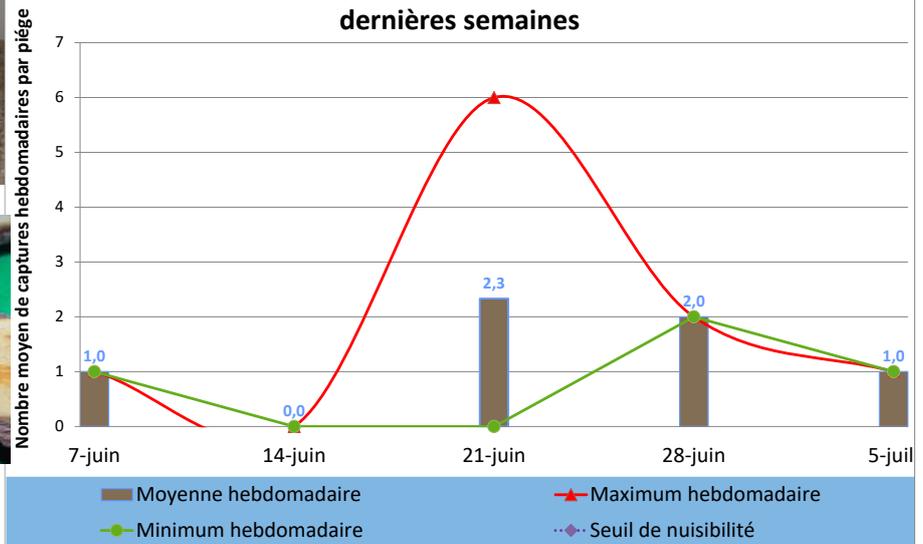
**Seuil indicatif de risque :**  
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

**Cossus-Cossus**

FREDON HdF



FREDON HdF

**Evolution des captures hebdomadaires de Cossus sur les 5 dernières semaines****Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de cossus ont été en baisse sur le réseau régional de piégeage. Elles ont surtout encore été localisées dans les secteurs des Flandres.

**Gestion des risques,**

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace

**Analyses des risques,**

Pour les parcelles sensibles, le piégeage massif doit être en place désormais.

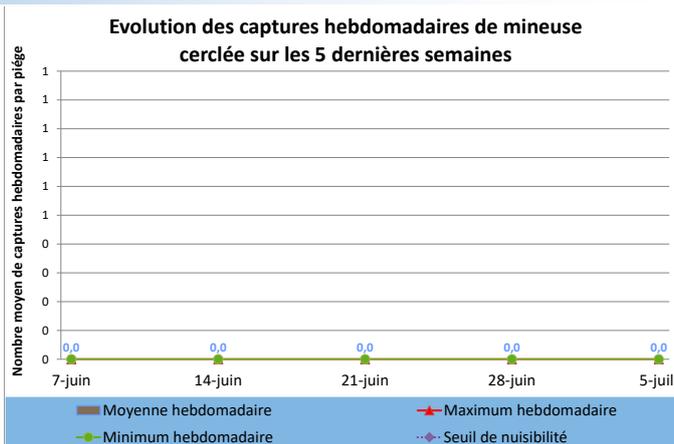
**Seuil indicatif de risque :**

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

*Autres lépidoptères en bref,*

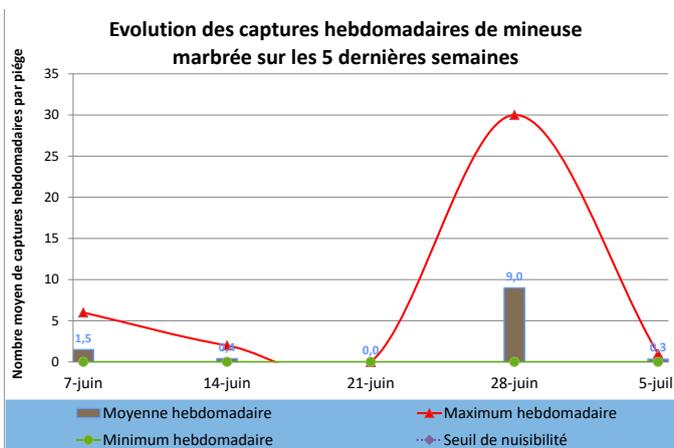
**Mineuse cerclée** 🍏

Un vol de mineuse cerclée n'a pas encore été observé en région à ce jour.



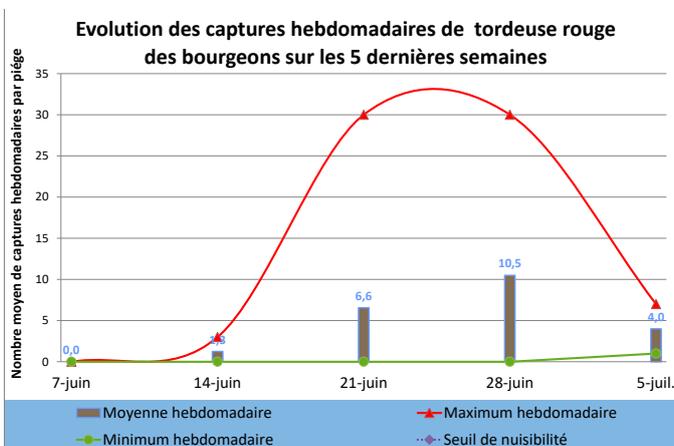
**Mineuse marbrée** 🍏

Le troisième vol de la mineuse marbrée n'a été que très faiblement observé sur le réseau au cours de la semaine dernière, en dehors des parcelles les plus sensibles.



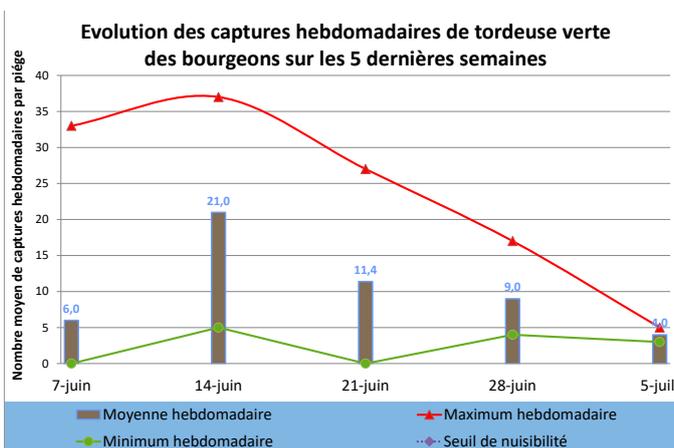
**Tordeuse rouge des bourgeons** 🍏

Le vol de la tordeuse rouge des bourgeons a été en baisse avec 4,0 papillons par piège et par semaine au cours de la semaine dernière, notamment dans le secteur de l'Avesnois.



**Tordeuse verte des bourgeons** 🍏🍏

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été une nouvelle fois en baisse sur la région au cours de la semaine dernière, mais présent dans une très large proportion des parcelles suivants le ravageur au sein du réseau.



**Pucerons**



**Puceron cendré** : les niveaux de colonisation semblent s'estomper sur un grand nombre de parcelles régionales au cours de la semaine dernière.

Les conditions météorologiques et le cycle du ravageur sont en grande partie les explications de la situation.

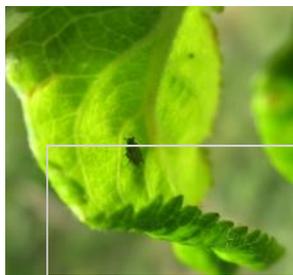
**Puceron lanigère** : les populations de puceron lanigère restent toujours aussi discrètes en parcelles avec quelques signalements en hausse cependant de faible importance.



Une tolérance jusque 5% de pousses occupées en situation calme et en présence d'auxiliaires peut s'appliquer (travaux [FREDON](#), 2004-2007).



*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré*



*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires*



*Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère*

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	0,0	↘		1,0	
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	10,0			0,0		
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,5	0,5	↔	0,0	0,5	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	2,5	2,0	↘			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)					0,0	
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0			0,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

**Seuil indicatif de risque :**

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

## Pathologies

## Oïdium

Etat des lieux en parcelles,

Les contaminations par l'oïdium ont été globalement constante la semaine dernière avec des évolutions relativement localisées à l'instar des conditions climatiques régnantes.

Sur la période, 83% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence de la maladie.

Analyses des risques,

Aucune parcelle n'a été concernée par un dépassement de seuil au cours de la semaine dernière sur la région.

Gestion des risques,

La fin de cycle de la maladie et les conditions climatiques ne devraient pas favoriser le développement de la maladie dans les jours à venir.

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	2,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	30,0		
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	1,0	0,5	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,1		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,7	1,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	4,0	2,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

## Tavelure en parcelles



### Etat des lieux en parcelles,

L'apparition de taches est toujours fréquente en parcelles et a eu tendance à s'accroître sur fruits au cours de la semaine dernière.

65% d'entre-elles ont observé la présence de la maladie la semaine passée, marquant une reprise dans les sorties de taches.

De nouvelles sorties de taches sur le feuillage et sur fruits sont attendues dans les jours à venir en région sur de nombreux secteurs. Elles représenteront les symptômes des dernières périodes de contaminations à risques sur la plupart des secteurs (exception faite du Montreuillois).

Ces nouveaux symptômes sont issus actuellement selon la modélisation des multiples périodes à risques de la fin du mois de juin.



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		1,0		1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,0					
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0			0,0		
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,3	0,0	↓	0,0	0,0	↑
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)	0,0			0,0		
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,5	↑	0,0	0,5	↑
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	10,0	4,0	↓	1,0	2,0	↑
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0			5,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

# Prunes

## Carpocapse de la prune

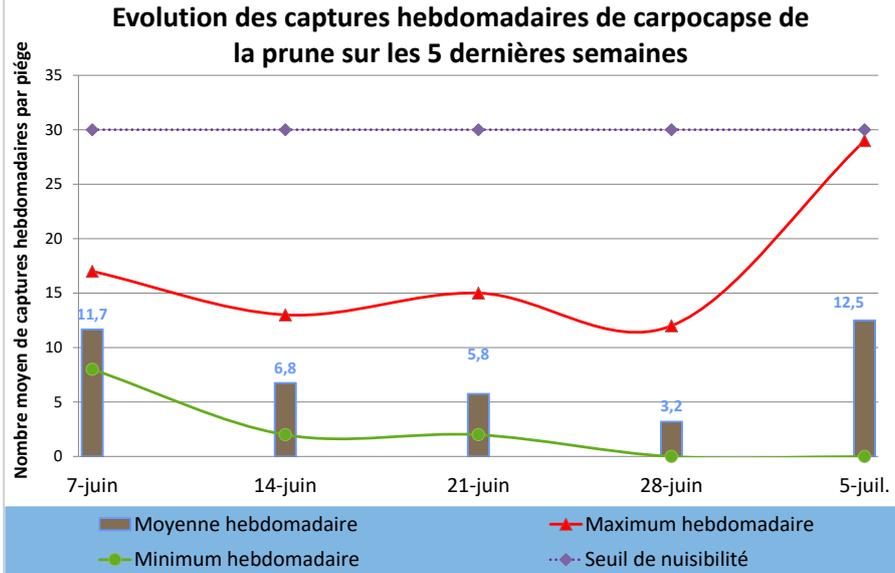


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	28-juin	5-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	12,0	29,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	17,0	↗
Arrageois (62)	4,0	4,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

### Etat des lieux en parcelles,

Malgré des conditions peu favorables, les captures du carpocapse des prunes ont été haussées significativement en région au cours de la semaine passée.

### Analyses des risques,

Localement des niveaux très proches du dépassement de seuil indicatif de risque ont été enregistrés au cours de la semaine dernière.

### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

### Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours

### Biocontrôle :

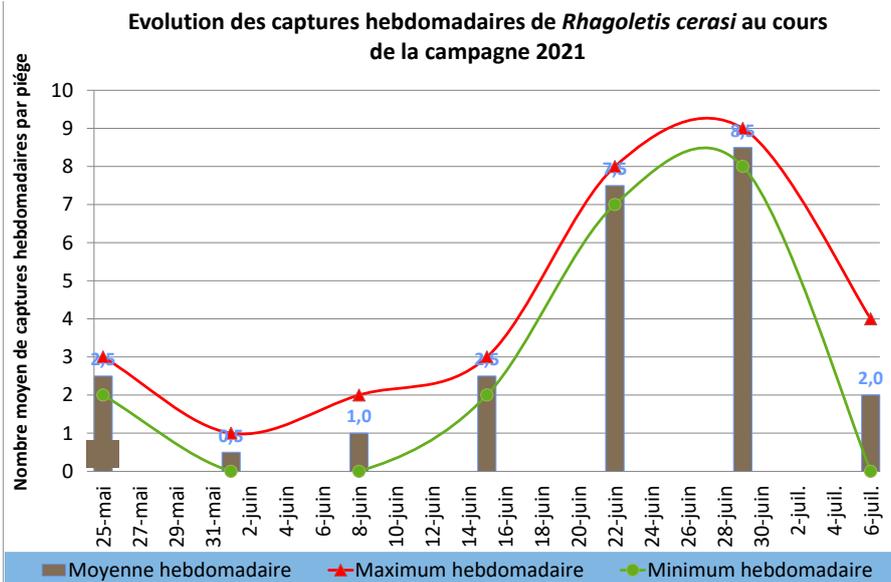
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

## Cerises

**La mouche de la cerise****Etat des lieux en parcelle,**

Les captures de la mouche de la cerise ont été en très nette baisse au cours de la semaine dernière.

La maturité des fruits rend la culture plus sensible et le ravageur plus préjudiciable. Attention au report des attaques sur les variétés plus tardives désormais.

**Analyses des risques,**

La maturité des fruits favorise les émergences de la mouche des cerises. Il est impératif donc que les pièges chromatiques de monitoring soient en place.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.



**Mouche de la cerise au stade adulte**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



**Mouche de la cerise au stade larvaire**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

**Gestion des risques,**

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
<b>Capua</b>	0						5					4	0	0								
Tendance							↗					↗	↔									
<b>Carpocapse</b>	0,5	0					3,3	4		2		16	0		65							
Tendance	↗	↔					↗	↔		↗		↗	↔									
<b>Cossus</b>		1										1										
Tendance		↘																				
<b>Eulia</b>	0	0					0	0		0		0		5		0						
Tendance	↔	↔					↔	↔		↘		↔		↗								
<b>Mineuse C</b>												0				0						
Tendance																						
<b>Mineuse M</b>	1											0				0						
Tendance	↗											↘										
<b>Pandemis</b>	0	1					0	0						0		0						
Tendance	↔	↗					↔	↔						↔								
<b>Petite Tordeuse des Fruits</b>		11					23	27		0		33		3		9,5						
Tendance		↗					↗	↗		↘		↗		↘								
<b>Sésie du pommier</b>	0	7					1	1		8		14										
Tendance	↔	↘					↘	↗		↗												
<b>Tordeuse rouge des bourgeons</b>										7		1										
Tendance										↘		↘										
<b>Tordeuse verte des bourgeons</b>										3		5										
Tendance										↘		↘										
<b>Zeuzère</b>		1					5	0		0		0		0								
Tendance		↘					↗	↔		↔		↘		↘								
<b>Puceron cendré</b>	0							0,5				2										
Tendance	↘							↔				↘										
<b>Puceron lanigère</b>	1							0,5						0								
Tendance								↗														
<b>Tavelure pousse</b>	1							0				0,5		4								
Tendance								↘				↗		↘								
<b>Tavelure fruits</b>	1							0				0,5		2								
Tendance	↔							↗				↗		↗								
<b>Oïdium</b>	2							0,5				1		2								
Tendance	↗							↘				↗		↘								
<b>Carpocapse Prune</b>		29					17	4				0										
Tendance		↗					↗	↔				↔										



## Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le [CALENDRIER](#) le renouvellement des capsules pour les pièges  
**Sésie du pommier**



Pour les parcelles de cerisiers, **posez impérativement les pièges chromatiques jaunes et pensez à nous retourner vos piègeages.**



### Informations pratiques

- ⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existents, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

### Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France - co-animateur Aisne, Somme et Oise ; Nicolas Himblot FREDON Hauts-de-France.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)